

## MIRBEAU, JACQUES SAINT-CÈRE ET L'AFFAIRE LEBAUDY

Alors qu'il villégiature sur la Côte d'Azur, au printemps 1889 et qu'il y fait la connaissance du baron von Bunsen et du Dr. Vuillet de Genève, Octave Mirbeau recueille de la bouche de ce dernier d'étonnantes informations sur le compte du célèbre journaliste Jacques Saint-Cère, et il s'empresse d'en faire part à son ami et confident Paul Hervieu :

*Il m'a parlé de Jacques St [sic]-Cère, qui vient de se marier à Genève avec une dame Hentz, mariage très mystérieux. Or ce Jacques St-Cère ne s'appelle pas Rosenthal et il n'est pas du tout allemand. Son nom est Guy. C'est du moins sous ce nom qu'il s'est marié. Le docteur le croit trigame. Il lui connaît, au moins, une femme légitime avec laquelle il n'a pas divorcé. "C'est un être très extraordinaire, m'a-t-il dit, et je pense qu'un jour ou l'autre il y aura avec ce Guy un énorme scandale" Le Dr. Vuillet a été appelé un jour en consultation, chez l'Empereur Frédéric (1) à la villa Lirio. Il s'est rencontré avec le jeune Guillaume (2). Guillaume était exaspéré. Il montra à Vuillet un article du Figaro, signé Jacques St-Cère ; et il dit : "Je fais prévenir aujourd'hui ce monsieur qu'il ait à nous respecter, et à ne plus mentir effrontément sur notre compte. Sans cela je le fais exécuter dans les journaux allemands, avec des pièces officielles que j'ai et qui montrent quel bandit c'est." Allons ! ça va bien. Espérons, nous aurons quelque amusement prochain sur la planche (3).*

Le Dr. Vuillet est bon prophète, et Mirbeau est en droit de se réjouir à l'avance : l'"énorme scandale" finira bien par éclater, six ans et demi plus tard, en janvier 1896, à propos de l'affaire Max Lebaudy. Mais le comportement de l'écrivain ne manquera pas alors d'intriguer. Avant de présenter les documents qui en témoignent, il convient de préciser rapidement qui était ce "bandit" que le futur Guillaume II menaçait d'"exécuter" : Jacques Saint-Cère, *alias* Guy, *alias* Armand.

De son vrai nom Armand Rosenthal, il est né à Paris le 9 novembre 1855. Fils d'un commerçant juif bavarois immigré en France et ruiné en 1878, il était à la naissance de nationalité allemande, mais il a choisi de devenir français et a effectué son service militaire à Rouen (4). Ambitieux et sans scrupules, mais dépourvu de moyens, il commence sa carrière par de petites escroqueries - genre grivèlerie au détriment de cochers de fiacre... - qui lui permettent de vivoter, mais qui lui valent d'être condamné par défaut à 13 mois de prison le 7 avril 1879. Peu désireux d'effectuer sa peine - bien qu'il ait prétendu par la suite, contre toute évidence, avoir ignoré sa condamnation... - , il décide de passer en Allemagne et d'y attendre sagement les cinq années de prescription. On le retrouve à Nuremberg, où il se fait appeler Armand et passer pour un journaliste français venu étudier la peinture de Dürer (5), puis à Leipzig, où il entre en contact avec le célèbre écrivain galicien Leopold von Sacher-Masoch (1836-1895). Depuis le 1er octobre 1881, celui-ci y fait paraître une grande revue à vocation internationale, *Auf der Höhe* ("Au sommet", ou "Sur les hauteurs"). Notre aventurier joue de son charme et de sa séduction, et surtout de ses promesses de soutien financier - il prétend attendre de l'argent de son père et pouvoir en obtenir de Rothschild... - , pour se faire accepter dans l'équipe rédactionnelle de la revue, où il fait paraître un article sur Gambetta, avant d'en devenir rapidement rédacteur en chef, dès le mois d'avril 1882 !

Parallèlement à cette ascension journalistique, il a jeté son dévolu sur l'épouse de Sacher-Masoch, la célèbre Wanda von Dunajew, de son vrai nom Aurora von Rumelin, qui ne tarde pas à devenir sa maîtresse - bien qu'elle ait prétendu, dans ses mémoires bien peu fiables, ne s'être jamais donnée à lui. Dès le 10 juin 1882, Masoch confie à son journal : "*Elle devient sa maîtresse sous mes yeux, mais je n'y participe pas*" (6). Six mois plus tard, il découvre que l'infidèle ami est doublé d'un escroc, qui a détourné à son profit la bagatelle de 3.000 marks, et il s'en plaint dans une lettre du 28 janvier 1883 (7). Par la suite, si l'on en croit Bernard Michel, le prétendu Armand, passé en Suisse avec Wanda, aurait même "*cherché à émettre une lettre de change de 30.000 francs contre de fausses reconnaissances de dettes sur Sacher-Masoch*" (8). C'est seulement à son retour en France,

en 1886, qu'il va pouvoir renoncer à ces escroqueries minables pour jouer le grand jeu et tenir le haut du pavé pendant près de dix ans.

Jouant de sa connaissance de l'Allemagne et des contacts qu'il prétend avoir outre-Rhin, il publie chez Ollendorff - l'éditeur de Mirbeau ! - un volume, *L'Allemagne telle qu'elle est*, signé du pseudonyme de Jacques Saint-Cère et destiné à connaître un grand succès de ventes. Il faut dire qu'il n'hésite pas pour cela à s'y conformer à tous les stéréotypes du mauvais Allemand que Mirbeau, au contraire, s'emploie à la même époque à démolir (9). Ce "*livre démagogique et sans scrupules*", selon le germaniste Bernard Michel (10), lui ouvre toutes grandes les portes du prestigieux *Figaro*, où Francis Magnard ne tarde pas à lui confier carrément la rubrique de politique internationale ! Le pseudo-Saint-Cère s'y livre donc, avec une rémunératrice régularité, à des analyses de la politique allemande qui, on l'a vu, avaient le don d'exaspérer le *Kronprinz*. Désireux d'asseoir davantage encore sa réputation, il a alors l'idée stupéfiante de tirer une nouvelle fois profit de la gloire de Sacher-Masoch, qui est toujours l'époux légitime de sa propre compagne (le divorce ne sera prononcé, aux torts de Wanda, que le 7 juin 1887), en l'invitant à Paris, où, selon lui, depuis la mort de Tourgueniev, une place d'écrivain exotique à la mode est à prendre : à Masoch de saisir sa chance ! Or, chose à peine croyable, celui-ci accepte l'invitation de l'amant de sa femme, et vient s'installer à deux pas du couple illégitime ! C'est au cours de ce séjour, qui dure du 12 décembre 1886 à la fin 1887, et que Bernard Michel qualifie de "*triomphal*" (11), que Mirbeau fera la connaissance de l'écrivain autrichien, en qui il reconnaît un "*esprit fraternel*", et que l'ami Paul Hervieu l'introduira au dîner des Bons Cosaques, fondé un an plus tôt (12).

Dans les années suivantes, le pseudo-Saint-Cère mettra un terme à son aventure avec Wanda - dès 1888 - et enlèvera à Berlin Anna Kalish, la femme du dramaturge allemand Paul Lindau (1839-1919), qu'il épousera à la mairie de Charly (Aisne), avec, pour témoins, Magnard et Pérvier, du *Figaro*, Jules Lemaître et Paul Bourget (renseignement fourni par Bernard Michel). Il s'installera avec elle dans un somptueux appartement situé au 10 de la rue Auber. Il y mènera grand train et y recevra, spécialement le dimanche, le gotha de la littérature et de la politique. Aux yeux de nombre de jeunes écrivains, il joue le rôle de mécène et apparaît comme un protecteur à l'entregent précieux. Maurice Donnay, par exemple, qui a été son secrétaire particulier pendant deux ans, ne tarit pas d'éloge sur son ancien patron : "*Saint-Cère m'en avait rendu un très grand [service] en me prenant auprès de lui : c'est chez lui que j'avais connu Lemaître, Bourget, Coppée ; c'est par lui que j'avais eu mes entrées au Figaro, où Berr, Calmette, tous les rédacteurs, m'accueillirent si bien*" (13). De même André Antoine, dont il a constamment encouragé et soutenu les efforts pour rénover le vieux théâtre poussiéreux de l'oncle Sarcey, lui restera fidèle et lui rendra hommage dans ses mémoires : "*Le maître de maison rend les plus grands services autour de lui*" (14).

L'ennui est que l'argent coule à flot, et que, si importantes que soient ses ressources journalistiques, elles ne suffisent pas à éponger ses dettes, qui s'accumulent dangereusement. Pourtant ses émoluments sont impressionnants : outre ses chroniques du *Figaro*, qui lui rapportent la bagatelle de 2.200 ou 2.300 francs **par mois**, il vend chèrement sa copie à *La Vie parisienne* (600 francs par mois) et, plus cher encore, au *New York Herald*, pour 2.833 francs par mois (15). Ces revenus sont énormes : environ treize millions de nos francs par an ! Mais ils ne sauraient pourtant suffire à celui qui, aux dires de sa propre épouse, est "*un panier percé*" (16). Il emprunte donc à droite et à gauche : 5.000 francs à son ancien secrétaire Maurice Donnay au lendemain du triomphe d'*Amants*, pour payer les toilettes de sa maîtresse du moment (17) ; 50.000 au célèbre professeur Albert Robin, médecin traitant d'Octave Mirbeau, sous un prétexte non précisé par Goncourt (18)... Surtout, il a trouvé un ingénieux système pour alimenter la "*pompe à phynances*" : Bernard Michel explique qu'il prétendait recevoir de précieuses informations d'un indicateur rencontré en Allemagne, et pour lequel il sollicitait du *Figaro* de grasses rémunérations, lesquelles servaient en réalité à payer ses créanciers... (19)

En dépit de tous ces expédients, il ne parvient pas à endiguer les dettes, qui culminent à 300.000 francs en 1895. C'est alors qu'apparaît providentiellement celui qui a les moyens (financiers) de le sauver de la ruine : Max Lebaudy, "*le petit sucrier*", fils à papa pourri par l'argent,

comme le sera Xavier Lechat dans *Les Affaires sont les affaires*. Né en 1873, il se retrouve, à sa majorité, à la tête de 27 millions de francs hérités de son père, le raffineur Jules Lebaudy. Mais cet argent, qu'il n'a pas eu à gagner, il s'entend très bien à le gaspiller, et il se distingue par ses coûteuses extravagances : ainsi il a fait construire à grands frais des arènes à Maisons-Laffitte... Lorsqu'au début du mois d'août 1895 Saint-Cère rencontre à Trouville cet autre panier percé, il comprend vite qu'il a trouvé là la poule aux oeufs d'or. Le talon d'Achille du jeune millionnaire, c'est le service militaire auquel il est astreint comme tous les jeunes de sa classe et dont il a en vain, depuis son incorporation en avril, tenté de se faire dispenser pour des raisons médicales. À défaut, il a du moins obtenu un congé de convalescence, qu'il a mis à profit pour jouer aux courses et reprendre sa vie de jeune pourri. Un article venimeux de Saint-Cère dans *Le Figaro* du 7 août, intitulé "Propos d'un grincheux", et suivi d'une chronique *ejusdem farinae* dans *La Vie parisienne* du 31, suffit à lui faire retirer son congé, présenté comme de pure complaisance. La justicière Séverine, d'ordinaire mieux inspirée, et quelques autres journaliers en mal de copie ne cessent à leur tour de dénoncer les passe-droit exorbitants dont, à les en croire, bénéficierait le jeune Lebaudy, dont ils ignorent qu'il est sérieusement malade.

C'est alors que Saint-Cère lui propose, le 3 septembre, d'inverser la tendance et de "*donner le la à l'opinion à [son] sujet*" (20). Moyennant finances, cela s'entend, comme il l'aurait précisé de vive voix lors d'une visite qu'il lui rend au Val-de-Grâce le 18 octobre : il lui aurait carrément demandé 40.000 francs, ce que Lebaudy aurait jugé excessif. Une semaine plus tard, le secrétaire du jeune millionnaire, Salin, aurait remis 7.000 francs à un intermédiaire du maître-chanteur (21), qui publie aussitôt dans *La Vie parisienne* un article favorable au pauvre encaserné. Selon l'actrice Mlle Marsy, qui était alors la maîtresse de Lebaudy, celui-ci lui aurait même avoué avoir remis à Saint-Cère 10.000 à 15.000 francs, comme elle en témoignera le 12 mars 1896 (22). Tout cela en pure perte : en effet, mal soigné pour une typhoïde non diagnostiquée, Max Lebaudy mourra, à vingt-deux ans, le 24 décembre 1895, à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains. C'est seulement après sa mort que, les bouches se déliant, et les papiers découverts auprès du mort fournissant toutes les présomptions désirables, les proches de Lebaudy comprendront qu'il a été victime, non seulement de l'impéritie criminelle des médecins militaires, mais aussi d'un chantage auquel Saint-Cère, avec plusieurs autres (23), a donné la main. C'est sur la base de cette inculpation que le glorieux journaliste du *Figaro* sera arrêté et incarcéré à Mazas le 9 janvier 1896.

Quand il prend la plume pour rédiger sa chronique dominicale, qui paraît le 29 décembre 1895 dans *Le Journal* sous le titre de "Pitié militaire", Octave Mirbeau ne connaît pas encore cet aspect de la question, qui ne sera révélé au grand public que deux semaines plus tard. Il est seulement bouleversé par la mort scandaleuse de Max Lebaudy. Le dépouillant de tout caractère de classe, comme il le fera deux ans plus tard d'Alfred Dreyfus, et faisant abstraction des millions mal acquis et immoralement gaspillés, il voit en lui l'innocente victime de ceux qu'Alfred Jarry, au même moment, et pour les mêmes raisons, appelle les "*merdecins mirlitaires*", et, au-delà, de cette machine de mort qu'est l'institution militaire elle-même, déjà stigmatisée dans le sulfureux chapitre II du *Calvaire*, rédigé dix ans plus tôt. Le scandale suscité par sa mort constitue une bonne occasion de révéler pédagogiquement à un million de lecteurs le vrai visage de l'armée :

*On ne peut lire, sans un frisson, le récit de cette lamentable odyssee que dut subir M. Max Lebaudy, avant que l'administration militaire eût décidé de l'envoyer mourir à Amélie-les-Bains [...] Il est effrayant de penser par combien de poignes galonnées, de chirurgiens, le pauvre tringlot dut passer ; ce qu'il lui fallut supporter d'examen préventifs et d'auscultations contradictoires ; comment son corps, rongé par la phthisie, tâté, manipulé, retourné dans tous les sens, fouillé dans tous ses organes, renvoyé d'hôpital en hôpital, ainsi qu'un colis sans adresse, à peine sorti d'une visite laborieuse pour retomber dans une contre-visite plus compliquée, errant de Fontainebleau à Vernon, de Vernon à Rouen, de Rouen au Val-de-Grâce, pour aboutir à cette petite bourgade infestée et lointaine des Pyrénées, où il trouve, enfin, le repos dans la mort ! Et pour le meurtre*

*d'un jeune homme de vingt-deux ans, calculé, par ce lugubre itinéraire, par cette marche au cercueil, ce qu'il fallut mettre en mouvement de mécanismes administratifs, calculez l'incalculable nombre de rapports et contre-rapports qui furent écrits et voyagèrent, eux aussi, de bureaux en bureaux, de brigades en divisions, de divisions en commandatures, de commandatures en ministères, timbrés, cachetés, visés, légalisés, contresignés ! Tous les services de l'armée, depuis les états-majors jusqu'aux ambulances, depuis les députés jusqu'aux cabinets de ministres, collaborant, pourquoi ?... pour achever un soldat poitrinaire !... Oui, je comprends qu'il dut voir venir la mort avec soulagement, puisqu'elle seule pouvait le délivrer, puisqu'elle seule pouvait le délivrer de ce cauchemar macabre, et qu'il n'avait plus rien à espérer d'une administration, défendue par 500.000 fusils, par 10.000 canons, et qui, pourtant, trembla comme une petite cabotine devant un article de journal ! Journalistes, mes amis, nous pouvons être fiers et nous enorgueillir de la puissance de la presse qui, avec la mousqueterie légère de quelques phrases, oblige à capituler toute une armée qui se vante d'être invincible !*

*On est cependant étonné de ce luxe de précautions, d'hésitations, de contradictions, de rapports et de conciliabules qui n'est point l'habitude dans l'armée, où, généralement, on laisse mourir et pourrir les pioupious avec plus de simplicité et moins de fracas. Mme Séverine elle-même nous conta, l'hiver dernier, d'horribles, mais rapides drames de la mort dans les casernes. Et nous devrions nous souvenir encore de ce que peuvent, dans le sommaire et l'expéditif, la sauvagerie et la négligence militaires, par où se distingua surtout notre admirable campagne à Madagascar (24). Et puis, à l'heure où j'écris ces lignes, songez combien de pauvres vies dans les casernes, râlent sous l'implacable botte de la discipline. Elles n'auront pas eu d'histoire, celles-là, étant humbles et pour tout dire anonymes. On ne saura rien de leur martyre, sinon qu'elles sont mortes. Un matin, dans leur village, les parents apprendront, par un sec imprimé non affranchi, qu'ils n'ont plus d'enfant, et ce sera tout. Ils ne sauront jamais que, peut-être, se sentant malade, le petit aura été demander protection au chirurgien et qu'il aura été renvoyé brutalement, et que, le lendemain, on l'a trouvé mort, dans son lit, ou qu'il est tombé dans la cour, à l'exercice, durant une marche, à sa faction... Ce drame est banal ; il est de tous les jours ; il remplit les colonnes de journaux, aux faits divers. Et l'on finit par penser que cela doit être ainsi et que, après tout, un soldat est fait pour mourir et que c'est son métier ; qu'il meure à la caserne, bâillonné dans les silos d'Afrique, ou percé d'une balle sur le champ de bataille, qu'est-ce que cela fait, pourvu qu'il meure quelque part (25) ? Les occasions ne lui manquent pas de mourir, et on les multiplie chaque jour avec orgueil ; le surmenage, les marches forcées sous le soleil, l'immobilité dans la froidure, les viandes empoisonnées, les épidémies qu'on cultive comme des champs de vignes, pour les rouges vendanges ; et, surtout, les chirurgiens militaires imbus de cette idée héroïque que les soldats ne doivent jamais être malades (26).*

*Le cas tragique de M. Max Lebaudy, malgré les belles phrases ministérielles, prouve que rien n'est changé dans les habitudes militaires, et qu'on a dans l'armée, aujourd'hui comme hier, le mépris des vies humaines. Un homme n'y compte pour rien, n'y représente rien ; on le soigne moins bien qu'un effet d'équipement, ou qu'un cheval ; ce n'est même plus de la chair à canon, c'est de la viande à règlement !... (27)*

Deux semaines plus tard, une fois Jacques Saint-Cère emprisonné comme un vulgaire escroc, la presse se déchaîne sans vergogne contre celui que sa puissance mettait jusque là à l'abri, et tous ceux qui ont naguère festoyé chez lui, non seulement lui tournent courageusement le dos, mais souhaitent effacer de leur vie les liens avec un homme aussi compromis et qui ne peut plus leur servir. "C'est à qui n'aura jamais dîné rue Auber", note Antoine, qui signale le cas d'un de ces hôtes ingrats, épouvanté à l'idée que sa photo puisse paraître dans *L'Illustration*, aux côtés de maints honorables convives, et qui serait allé se faire "ajouter une barbe sur le cliché, de façon à rester incognito"... (28) Le fait qu'il soit juif ajoute un argument supplémentaire aux antisémites de toute obédience, à un moment où, à la veille de la deuxième affaire Dreyfus, l'antisémitisme fait recette et où *La Libre parole* de Drumont connaît un impact considérable et est lu par un lectorat composite,

où la gauche est bien représentée. Dès lors, quels que soient les torts de Jacques Saint-Cère - torts qu'il appartiendra à la Justice de prouver - , pour Mirbeau il devient à son tour une victime à défendre contre les charognards, au même titre que Max Lebaudy quinze jours plus tôt ; et, après avoir vitupéré les bureaucraties militaires homicides, notre imprécateur s'en prend maintenant à la presse immonde, dont le "*hideux spectacle*" le révolte et lui "*soulève le coeur de dégoût*", dans un article au titre-choc, "La Police et la presse" : "*Il n'est pas de jour où la presse ne dénonce quelqu'un. Et aussitôt elle instruit son procès, juge et condamne. (...) Abandonnant sa mission, reniant son caractère, qui est de défendre les droits de la liberté humaine contre les abus de l'autorité, elle se fait l'instrument des plus basses délations, et, ce qui est pire, le réceptacle des insinuations les plus perfides. Sans contrôle, sans raisons, pour le plaisir, elle déshonore. Elle transforme en infamies les actes les plus permis, elle embrouille inextricablement les affaires les plus simples. Et si par hasard quelques uns des accusés prouvent à la Justice qu'elle s'est trompée, la tare que leur aura faite le journal n'en demeurerait pas moins, sur eux, éternellement (...). On va déterrer de vieux passés morts ou oubliés ; on fait parler des cadavres. (...) Sous prétexte d'information, la presse est devenue quelque chose comme la succursale de la préfecture de police et l'antichambre du cabinet du juge d'instruction (...). Le potin venimeux remplace l'étude sociale, la littérature et l'art. Le journalisme, aujourd'hui, ne peut plus servir qu'aux combinaisons inavouables et aux inutiles bavardages.*" Bref, on a transformé "*la presse en police qui traque, en juge qui condamne, en bourreau qui exécute*" (29), alors qu'il voyait jadis en Don Quichotte le prototype du journaliste idéal, toujours prêt à ferrailer contre les abus, les iniquités et les erreurs judiciaires, auxquelles il est alors particulièrement sensibilisé (30).

Comme à son habitude, Mirbeau ne se contente pas de claironner haut et fort son dégoût. S'il sait mieux que tout autre se servir des mots comme d'une arme d'une exceptionnelle efficacité, il se soucie également d'apporter aux victimes le soutien multiforme dont elles ont besoin. C'est ainsi qu'au lieu de tourner le dos à l'homme déchu, lui qui n'a, semble-t-il, jamais fréquenté la rue Auber, se rend dans l'appartement dévasté et vidé au cours des perquisitions de janvier, pour apporter son réconfort à l'épouse éplorée, qui est revenue en toute hâte d'Allemagne au lendemain de l'arrestation de son mari (31). Le 4 février, Edmond de Goncourt nous le montre, peint sur le vif, qui s'apprête à lui rendre visite, au sortir de son Grenier : "*Et comme, en sortant d'ici, Mirbeau doit voir la Madame et que sa femme, craignant qu'il ne s'emballe, cherche à le raisonner, il a un petit mouvement de colère qui lui fait jeter : 'Tu ferais croire vraiment que je suis un bébé'...*" (32) Nous ignorons ce qu'a été leur entretien, mais Jacques Saint-Cère, de l'infirmerie de la Santé où il a été transféré, s'empresse, dès qu'il apprend la visite tout amicale de Mirbeau, de lui en exprimer toute sa gratitude émue :

*Infirmerie de la Santé*

*Lit 21*

*7 février 1896*

*Mon cher Mirbeau,*

*Ma femme me dit ce que vous voulez bien faire pour moi - vous êtes le seul qui ayez eu le coeur de vous souvenir du camarade disparu - cela ne m'étonne pas de votre part - mais je tiens à vous remercier et à vous envoyer du fonds [sic] de l'enfer dans lequel je souffre depuis 28 jours toute la reconnaissance d'un homme absolument innocent et qui est bien décidé quoiqu'il [sic] arrive de refaire sa place au soleil. Le 9 janvier, on m'a cueilli chez moi ; on a brisé ma vie, on a mis mes affaires dans l'état que vous savez, et depuis je ne sais plus rien (ceci n'est pas façon de parler mais vérité absolue).*

*Les lâchages, les insultes, les calomnies, les dénonciations imbéciles, les accusations absurdes, les vengeances de cabotins, les coups de pied de confrères - vous savez tout cela mieux que moi qui n'ai pu que deviner. Mais vous vous êtes montré grand et généreux selon votre habitude et vous avez voulu venir à mon secours. Merci. Vous verrez un jour au procès que vous*

*n'avez pas eu tort : si je n'étais pas malade à crever, si je n'étais pas obligé de vivre au milieu de la lie humaine, je finirais par rire : mais je souffre physiquement et moralement - et la situation de ma pauvre et vaillante femme me rend abominablement malheureux. Il a fallu tout l'excès du malheur pour que je sache quelle admirable créature j'avais à côté de moi (33).*

*Ce que je tiens à vous dire - et je vais essayer de le faire clairement car mon cerveau est de toute évidence en baisse de par les épreuves que je subis - c'est ceci : je suis innocent absolument - je n'ai rien fait - rien touché - rien demandé - et je ne m'explique pas encore moi-même comment je suis dans cette affaire. J'attends même avec une certaine curiosité comment la justice de notre pays me l'expliquera. Pourvu que j'arrive à l'audience ! En tous les cas, Mirbeau, défendez-moi comme vous pourrez. Vous savez, n'est-ce pas ? combien j'étais contempteur des grandeurs et défenseur des petits - combien j'ai adoré le beau et combattu pour ce que nous croyons être le vrai (34) - vous savez à combien d'inconnus j'ai tendu la main pour essayer de les faire connaître aux arrivés (35) - que cela compte un peu aujourd'hui, voilà tout ce que je demande. Il viendra peut-être un jour où l'on verra que celui qu'on a traité stupidement et lâchement d'espion (36) a aimé son pays plus que tout au monde. Mais ça c'est mon affaire - et je ne la cacherai pas.*

*Adieu, mon cher Mirbeau ; j'espère pouvoir avant un mois vous serrer la main ; en tout cas ne m'oubliez pas.*

*J. St Cère*

*Rosenthal Lit 21 (37)*

La lettre est habile. En faisant appel à la légendaire générosité de Mirbeau, en rappelant sa contribution à la promotion des écrivains chers à son cœur et sa défense des "*petits*" auxquels notre justicier, selon le mot de Zola, a "*donné [son] coeur*" (38), en suscitant sa pitié par l'évocation de sa santé, réellement délabrée, et du dévouement de son "*admirable*" épouse entraînée en toute innocence dans une vilaine affaire - comme Mirbeau précisément, sans nommer personne, le déplorait dans sa chronique du 15 janvier - , et en se posant en bouc-émissaire de la lâcheté générale, que Mirbeau ne cessait de stigmatiser, il réussit à faire, sinon oublier, du moins passer au deuxième plan ses escroqueries, lointaines ou récentes ; et il devient une victime que notre justicier peut décentement défendre envers et contre tous - ce qui n'est pas pour lui déplaire ! Il lui faudra néanmoins attendre sept semaines avant de recouvrer sa liberté.

En effet, au terme d'un procès à sensation qui commence le 9 mars et s'achève le 25, si Ulric de Civry et Werther de Cesti écopent de treize mois de prison, les autres accusés sont acquittés, notamment Rosenthal-Saint-Cère, en dépit des lourdes présomptions qui pèsent sur lui. Pourquoi semblable dénouement ? Peut-être la pitié envers un homme déchu et physiquement diminué, qui se présente tout tremblant, obligé de s'appuyer sur deux cannes pour se mouvoir péniblement, "*tout meurtri de souffrances physiques*" et "*abîmé par les tortures morales*", comme l'écrit le reporter du *Journal* (39), a-t-elle une part de responsabilité dans cet acquittement ; d'autant que l'avocat Félix Décori, recommandé à Anna Saint-Cère par Maurice Donnay (40), a précisément essayé, dans sa plaidoirie du 16 mars, de toucher la corde sensible des juges : "*On l'a ruiné, on l'a abattu, on l'a tué, moralement et physiquement. Est-il utile d'essayer aujourd'hui de le déshonorer par une condamnation ?*" (41) Peut-être faut-il aussi incriminer la menace que l'entregent de l'inculpé continuait de faire peser sur des témoins à charge tels que Mlle Marsy, comme le pense Bernard Michel. Ce n'est pas exclu. Mais toujours est-il que le doute était permis et a, comme il se doit, profité à l'accusé : les attendus du verdict reprennent un argument de poids de la plaidoirie de Décori : non seulement le délit n'est aucunement prouvé, et on ignore si Rosenthal-Saint-Cère a réellement touché les 7.000 francs remis par Salin à un intermédiaire anonyme, mais la lettre écrite par Max Lebaudy à Jacques Saint-Cère le 18 octobre, soit le jour même de la visite de celui-ci au Val-de-Grâce, ne saurait être adressée à un maître-chanteur (42).

Pour Jacques Saint-Cère, l'honneur est donc sauf. Du moins officiellement. Car dans la tête de la plupart de ses confrères, et aux yeux de l'opinion publique, comme Mirbeau s'en indignait par

avance dans "La Police et la presse", il n'en continue pas moins à porter le poids d'un crime que la justice n'a pas réussi à prouver. Non seulement sa santé est irrémédiablement altérée - "*la carcasse paraît ruinée*", note Antoine (43) ; il est "*aigri et maigri*" et il "*est d'un jaune terreux*", après six mois de maladie et d'anorexie, d'après Maurice Donnay (44) - , mais il est dorénavant mis au ban de la presse et privé de son gagne-pain : avec un bel ensemble, et une belle hypocrisie, *Le Figaro* et *La Vie parisienne* se sont empressés de le bannir de leur rédaction. C'est une situation que Mirbeau a connue à plusieurs reprises, notamment à son retour d'Audierne, en juin 1884, et il ne peut donc être que sensible à la détresse d'un professionnel de l'écriture à qui l'on refuse le droit de vivre de sa plume (45). Aussi est-ce tout naturellement vers lui que se retourne Saint-Cère. De la clinique des Frères Saint-Jean de Dieu, où il s'est réfugié à bout de force dès sa sortie de prison (46), il lui écrit, probablement dans le courant du mois d'avril 1896 :

*Frères St Jean de Dieu - 19 rue Oudinot  
Mon cher Mirbeau,*

*Je ne sais si vous avez reçu une lettre que je vous ai écrite de prison (47) - en voici une que je vous écris d'un quasi-hôpital. Ces misérables m'ont démoli non seulement ma vie, mais encore ma santé. C'est un peu trop !*

*De prison je vous remerciai de l'amitié que vous avez voulu me prouver : d'ici je vous demande un service.*

*Voudriez-vous faire une démarche en ma faveur auprès de Meyer ? Je tâche d'entrer au Gaulois (48), mais je sens qu'il faudrait un coup d'épaule. Voulez-vous le donner ? C'est pour moi une question de vie ou de mort, car il faut que je sorte vite du silence.*

*Merci d'avance et croyez-moi votre dévoué.*

*J. St Cère*

*Mme Mirbeau me permet-elle de me rappeler à son souvenir (49)*

Nous ignorons ce que Mirbeau a répondu. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il est intervenu avec son habituelle efficacité auprès d'Arthur Meyer, son ancien patron (50), avec lequel il vient de se réconcilier, après des années de brouille : il a fait sa rentrée au *Gaulois* le 11 juillet 1895, et y a publié depuis seize articles, notamment les neuf livraisons de la deuxième mouture d'*En mission* (51). Quelques mois plus tard, nouvelle lettre, non datée, de Jacques Saint-Cère, écrite probablement vers la mi-août 1896 :

*37 rue de la Ferme  
Neuilly*

*Mon cher Mirbeau,*

*À une de vos prochaines allées à Paris (52), voudriez-vous me donner un rendez-vous ? J'aurais un conseil à vous demander. J'entre au Gaulois en septembre, c'est bien (53) ; mais j'ai des comptes à régler avec ceux qui ont commis l'infamie de me jeter en prison et de briser ma vie. Toutes les erreurs judiciaires dont il est tant question en ce moment (54) ne sont rien à côté de mon cas. Et c'est au sujet de la conduite à tenir que je voudrais vous consulter.*

*Rappelez-moi au souvenir de Mme Mirbeau, et croyez-moi votre dévoué*

*J. St Cère (55)*

Nous ne savons pas, malheureusement, ce que les deux hommes ont pu se dire au cours de cette entrevue - si tant est qu'elle ait eu lieu. Sans doute Jacques Saint-Cère a-t-il développé à loisir

les "explications" complaisamment rapportées par l'ami Antoine dans ses fantaisistes *Souvenirs* : dans une première version, il aurait été victime "*d'une vengeance de femme qui, traitée jadis par lui de 'petite soeur des riches' (56) avait voué une implacable rancune au journaliste et machiné le scandale*" (57) ; dans une deuxième version sur "*les dessous de son procès*", il y aurait "*une histoire de lettres de femme qu'il avait chez lui et que convoitait l'un des personnages les plus considérables de ce temps*", lettres que les perquisitions auraient permis de récupérer (58). Quant au "*conseil*" sollicité, à propos des "*comptes à régler*", nous ignorons ce qu'il a été. Mais pour ce qui est du retour de Rosenthal dans la grande presse, il y a fort à parier que le "*coup d'épaule*" de Mirbeau ne s'est pas arrêté à une simple recommandation à Meyer. Car, comme par hasard, on retrouve peu après Jacques Saint-Cère à la *Revue blanche*, à laquelle il collabore du 1er mai 1896 au 1er février 1897 ; puis, plus stupéfiant encore, il prend la rédaction en chef d'un nouvel hebdomadaire de combat, *Le Cri de Paris*, ancêtre du *Canard enchaîné* - comme l'étaient déjà les fameuses *Grimaces* de 1883 - , qu'il fonde en janvier 1897. Or la *Revue blanche* et *Le Cri de Paris* appartiennent aux frères Alexandre et Thadée Natanson, grands amis de notre imprécateur par devant l'Éternel (59), qui ont probablement vu en lui une victime de l'antisémitisme ambiant.

À une époque, en effet, où, depuis la condamnation du capitaine Alfred Dreyfus, se développent dans les rangs nationalistes, l'obsession de l'espionnage et un antisémitisme dorénavant situé de plus en plus à droite et à l'extrême droite, Jacques Saint-Cère, Juif à moitié allemand, apparaissait comme un bouc émissaire idéal aux yeux de polémistes tels que Léon Daudet, qui s'acharne contre lui avec une férocité particulière. Il n'est plus étonnant, dès lors, que les futurs dreyfusards que sont les frères Natanson tendent au proscrit une main secourable. Dans la brève notice nécrologique, signée de ses initiales, qu'il lui consacrera, Alexandre Natanson parlera de lui comme d'un "*ami, d'un 'journaliste de haute valeur' et d'un 'travailleur infatigable'*" ; et, dans l'article anonyme qui paraît le même jour en première page du *Cri de Paris*, il sera fait allusion à "*la confraternelle lâcheté*" de ceux qui n'ont pas "*hésité à insulter*" Jacques Saint-Cère et n'ont même pas "*respecté*" une femme restée seule sans défense (60). Nul doute que Mirbeau ait fait sienne cette analyse.

Malheureusement pour Saint-Cère, son grand retour dans la presse ne sera que de brève durée : sa santé est aussi délabrée que l'était, un an plus tôt, celle de Max Lebaudy, et il dépérit en effet rapidement, pour mourir le 29 mai 1898, en pleine affaire Dreyfus, après des semaines d'"*horribles souffrances*" (61). Bien que, selon Antoine, il ait conservé "*le cerveau intact*" (62), on peut se demander si, sur la fin, il n'était pas aussi quelque peu diminué intellectuellement, comme lui-même l'avouait dans sa lettre à Mirbeau du 7 février 1896. Selon Maurice Donnay, il aurait en effet, avant de mourir, perpétré une "*dernière plaisanterie*" : il aurait placé "*quatre feuilles blanches*" dans une "*enveloppe cachetée de cinq énormes cachets noirs*" sur laquelle était écrit : "*À ouvrir vingt-quatre heures après ma mort par Alexandre Natanson, en présence d'un membre de la famille*". "*Fumisterie navrante*", conclut Maurice Donnay, qui, pourtant bien disposé à l'égard de son ancien patron, ajoute une bien curieuse oraison funèbre : "*Il avait fait en somme des saletés à tout le monde, et, après treize mois de maladie, la pensée générale est : il a fini de souffrir, et nous aussi. C'est là, au fond, la pensée de Mme Saint-Cère elle-même*"... (63)

Il n'est pas exclu que Mirbeau, avec sa lucidité coutumière, ait prononcé *in petto* une oraison du même tonneau. Mais cela ne l'a probablement pas empêché - bien que nous n'en ayons pas la preuve, faute de compte rendu des obsèques dans la presse - de faire partie, avec ses amis Natanson, des "*quelques restés fidèles*" qui ont suivi son enterrement, le 31 mai. Ce qui est intéressant dans l'attitude ambivalente qu'il a eue à l'égard de Rosenthal-Saint-Cère, c'est qu'il ne s'est visiblement jamais laissé duper par ses grimaces, mais qu'il n'en a pas moins pris sa défense, tant en privé qu'en public, avec sa générosité coutumière, dès lors qu'il a vu en lui la victime d'un lynchage médiatique et judiciaire. Sans illusion sur les hommes, ni sur la presse de chantage, ni sur un système répressif administré par des "*monstres moraux*", il est intervenu à contre-courant de l'opinion et de ses confrères ; en mettant une fois de plus au poste de commande des exigences éthiques de vérité et de



justice, qui seront les mots clefs de son engagement dreyfusiste moins de deux ans plus tard (64).

Pierre MICHEL

#### NOTES

1. Il s'agit de Frédéric III (1831-1888), gendre de la reine Victoria, qui n'a régné que 99 jours. Il est mort d'un cancer du larynx.
2. Le futur Guillaume II (1859-1941), qui a accédé au trône le 15 juin 1888. Mirbeau évoquera sans fard les dessous de cette accession dans *La 628-E 8* (1907).
3. Lettre de Mirbeau à Paul Hervieu, de la fin avril ou du début mai 1889 (collection Pierre Michel). Il s'est avéré que, selon les registres d'état-civil de la ville de Genève et les archives d'État, aucun Rosenthal et aucun Guy ne se sont mariés à Genève à cette époque.
4. Cf. Bernard Michel, *Sacher-Masoch*, Robert Laffont, 1989, p. 256 sq.
5. Il consacrera à Dürer un article de *Auf der Höhe* plagié de la *Revue des deux mondes*...
6. Cité par Bernard Michel, *op. cit.*, p. 263.
7. Lettre citée par Bernard Michel, *op. cit.*, p. 264. 3.000 marks de l'époque représentent environ 75.000 de nos francs.
8. *Ibidem*. 30.000 francs d'alors équivalent à 600.000 francs d'aujourd'hui.
9. Voir notamment "La Légende du Chancelier", dans *Le Gaulois* du 22 décembre 1884.
10. Bernard Michel, *op. cit.*, p. 272.
11. *Ibid.*, p. 274.
12. Sur le dîner des Bons Cosaques, fondé en décembre 1885 par Mirbeau, Hervieu et Raffaëlli, voir notre biographie d'*Octave Mirbeau*, Séguier, 1990, pp. 257-260, et la *Correspondance Raffaëlli-Mirbeau*, Éd. du Lérot, Tusson, 1993, pp. 27-33. Hervieu raconte sa première rencontre avec Masoch dans un article du *Journal*, le 25 novembre 1895. Notons que Masoch conservera un excellent souvenir de Mirbeau. Le 10 avril 1887, de Paris, il lui écrit : "*Je suis heureux d'avoir trouvé à Paris des esprits et des coeurs qui me comprennent aussi bien que vous et que Rodin. Je viendrai vous voir un de ces jours*" (catalogue de la vente Drouot du 12 juin 1992). Le 22 janvier 1889, de Lindheim, il lui adressera un sien article consacré, notamment, au *Calvaire* et à *L'Abbé Jules* : "*Je crois que personne n'a encore mis votre importance mieux à la lumière. Voilà, peut-être, le seul mérite de cette petite étude*" (collection François Labadens).
13. Maurice Donnay, *J'ai vécu 1900*, Fayard, 1950, p. 41.
14. André Antoine, *Mes souvenirs sur le théâtre Antoine et sur l'Odéon*, Les Oeuvres représentatives, 1928, p. 54.
15. Ce sont les chiffres fournis au cours du procès, en mars 1896, et rapportés alors par la presse. Voir par exemple *Le Journal* du 12 mars.
16. Interview d'Anna Saint-Cère dans *Le Journal* du 26 mars 1896.
17. Cf. Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 41.
18. Cf. le *Journal* des Goncourt, Robert Laffont, Bouquins, t. III, p. 1230.
19. Bernard Michel, *op. cit.*, p. 280.
20. Lettre citée au cours du procès. Cf. par exemple *Le Journal* du 12 mars 1896.
21. Témoignage de Salin, rapporté dans *Le Journal* du 13 mars 1896.
22. Cf. *Le Journal* du 13 mars 1896.
23. Parmi les autres inculpés, Ulric de Civry, rédacteur en chef de *L'Écho de l'armée*, accusé d'avoir exigé 125.000 francs de Max Lebaudy, Werther de Civry, Carle des Perrières, et Georges de La Bruyère, le propre compagnon de la grande journaliste Séverine, qui, ainsi que Mirbeau, collabore au *Journal*.
24. Près de quarante pour cent du contingent y sont morts des fièvres en trois mois (5.756 soldats sur 15.000)...
25. Mirbeau illustrera cette idée dans sa farce *L'Épidémie* (1898), inspirée d'un reportage effectué à Lorient pour le compte du *Figaro*, en juin 1888 (recueillie dans mon édition du *Théâtre* de Mirbeau, à paraître en 1996 aux Éditions de Septembre-Archimbaud).
26. Dans le deuxième chapitre du *Calvaire* (1886), Mirbeau a précisément mis en scène des chirurgiens criminels qu'il avait lui-même vus à l'oeuvre lors de la débâcle des armées de la Loire. Cela avait particulièrement scandalisé Juliette Adam, la revancharde directrice de la *Nouvelle revue*, qui avait alors refusé de prépublier le chapitre sulfureux
27. "Pitié militaire", *Le Journal*, 29 décembre 1895.
28. André Antoine, *op. cit.*, p. 104. Mais la date qu'il indique, un tiers de siècle après les faits - le 3 janvier 1897 - est complètement fantaisiste.
29. "La Police et la presse", *Le Gaulois*, 15 janvier 1896 (article recueilli dans notre édition des *Combats littéraires* de Mirbeau, à paraître en 1996 aux Éditions de Septembre-Archimbaud).
30. Voir notamment "À Cauvin", conte cruel dédié précisément à la victime d'une grave erreur judiciaire (cf. *infra* la note 54).
31. Cf. Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 44 (à la date du 12 janvier 1896).
32. *Journal* des Goncourt, t. III, p. 1230.
33. En fait, il trompait assidument "*l'admirable créature*" avec une actrice, Suzanne Devoyod. Après la mort de son mari, Anna Saint-Cère brûlera les lettres de sa rivale, tout en commentant ainsi son *auto-da-fe* : "*C'est très bon et très mauvais pour moi, ce travail, cette révision. Très mauvais, parce que, par les lettres de cette femme, je vois combien*

Jacques m'a trahie quand je l'aimais. Très bon, parce que je me dis : C'est donc tant mieux qu'il soit mort et je ne dois pas le pleurer ; je serais bien bête d'avoir trop de chagrin"... (rapporté par Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 61, à la date du 31 mai 1898).

34. Jacques Saint-Cère a notamment contribué à faire connaître Ibsen par deux importants articles parus dans *La Revue dramatique*, le 1er mars et le 1er avril 1887. Il a aussi rédigé des articles hostiles au colonialisme.

35. Parmi ces "inconnus" auxquels il a "tendu la main" figure notamment un bon ami de Paul Hervieu et de Mirbeau, Fernand Vandérem, qui s'apprêtait précisément à dédier son dernier ouvrage à Jacques Saint-Cère au moment de l'incarcération de son protecteur (cf. le *Journal des Goncourt*, t. III, p. 1227).

36. D'après Henry Bauer, le salon de la rue Auber était fréquenté par de belles espionnes, et un officier qui y avait été introduit par Henri Lavedan et y avait noué une liaison, avait été sanctionné. Cf. le *Journal des Goncourt*, t. III, p. 1220. L'accusation d'espionnage était notamment développée par Léon Daudet.

37. Collection Pierre Michel.

38. Lettre de Zola à Mirbeau du 3 août 1900, relative au *Journal d'une femme de chambre* (recueillie dans le t. X de la *Correspondance* de Zola)..

39. Dans *Le Journal* du 12 mars 1896.

40. Cf. *J'ai vécu 1900*, *loc. cit.*, p. 44.

41. Cf. *Le Journal* du 17 mars 1896.

42. Cf. *Le Journal* des 17 et 26 mars 1896.

43. André Antoine, *op. cit.*, p. 108.

44. Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 56.

45. Il réclamera également pour Léon Bloy le droit de ne pas mourir de faim dans son célèbre article sur *La Femme pauvre* (recueilli dans notre édition de ses *Combats littéraires*)

46. Cf. l'*interview* d'Anna Saint-Cère dans *Le Journal* du 26 mars 1896.

47. Cela implique que Mirbeau n'a pas répondu par écrit à la lettre du 7 février - ou que sa lettre n'est point parvenue à son destinataire.

48. André Antoine s'emploie de son côté à recommander Saint-Cère aux auteurs du Théâtre Libre qu'il a toujours soutenus, pour qu'ils intercèdent également en sa faveur et lui permettent de placer sa copie "au Gaulois ou ailleurs" (cf. le *Journal des Goncourt*, t. III, p. 1277).

49. Collection Pierre Michel.

50. Mirbeau a été pendant plus de deux ans son secrétaire particulier, à partir de l'automne 1879.

51. Sur *En mission*, voir l'article de Pierre Michel dans les *Cahiers Octave Mirbeau* n° 1, 1994, pp. 171-192.

52. Mirbeau habite alors à Carrières-sous-Poissy.

53. Je n'ai pas retrouvé la signature de Jacques Saint-Cère dans *Le Gaulois* du mois de septembre. Est-ce à dire qu'au dernier moment Arthur Meyer est revenu sur son engagement ? Ce n'est pas exclu. Mais on peut aussi supposer que Saint-Cère, dont le nom était durablement compromis, a préféré signer ses articles d'un pseudonyme. C'est ainsi que trois articles parus en Premier-Paris les 6, 17 et 25 septembre sont simplement signés d'un coq (gaulois, cela va sans dire) : ne seraient-ils pas de sa plume ? Et, en ce cas, n'aurait-il pas pris auprès de Meyer la place de secrétaire porte-plume occupée quinze ans plus tôt par Mirbeau ?

54. Allusion à l'affaire Cauvin. Condamné en première instance, avec circonstances atténuantes, le 9 mars 1896, pour l'assassinat de sa bienfaitrice, Mme Mouttet, sans la moindre preuve, Cauvin vient d'être acquitté en appel, à Lyon, le 13 août suivant. Mirbeau lui a dédié un conte kafkaïen, "À Cauvin", paru dans *Le Journal* le 16 août 1896, et recueilli dans notre édition des *Contes cruels* (Séguier, 1990, t. II, pp. 346 sq.).

55. Collection Pierre Michel

56. Allusion probable à Séverine. Le 23 février 1896, dans *Le Journal*, elle avait dû se justifier en rappelant que, grâce à son "Carnet", elle avait, en dix-sept mois, fait parvenir à des pauvres 80.000 francs - dont 14.000 à titre personnel, ce qui est énorme.

57. André Antoine, *op. cit.*, p. 91.

58. *Ibid.*, p. 109.

59. Rappelons que Mirbeau était *persona grata* à la *Revue blanche*, qu'il y prépublia *Le Journal d'une femme de chambre* pendant l'hiver 1900, et que Thadée Natanson lui donna un coup de main pour *Les Affaires sont les affaires*, *La 628-E 8* et *Le Foyer*.

60. *Le Cri de Paris*, 5 juin 1898, p. 1. Je remercie Paul-Henri Bourrelier, grand connaisseur du milieu de la *Revue blanche*, de m'avoir signalé cette notice.

61. Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 59.

62. André Antoine, *op. cit.*, p. 108.

63. Maurice Donnay, *op. cit.*, p. 60.

64. Sur cet engagement, voir la préface de notre édition de *L'Affaire Dreyfus*, Séguier, 1991 ; et la communication de Pierre Michel dans la revue *Mil neuf cent*, n° 11, décembre 1993, pp. 118-124.